

"Appel à la raison et à l'entendement"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle**

Band (Jahr): **13 (1945)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-567691>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

„Appel à la raison et à l'entendement“

Des observations nous provenant de différentes villes suisses nécessitent la publication de ces quelques lignes. On n'aime pas à être juge des mœurs. Faire la leçon à des adultes au sujet de leur tenue peut facilement donner l'impression d'une morne et jalouse pruderie. Nous sommes cependant les derniers à contester aussi aux camarades du dehors leurs libres plaisirs et nous comprenons de même qu'aux heures avancées de la nuit, le vin aidant, certains tempéraments s'extériorisent! Nous le comprenons, — mais là précisément est le danger. — Pourquoi?

La plupart d'entre nous sont encore obligés de vivre dans un milieu dépourvu de compréhension. Pour beaucoup des „nôtres“ occupant un poste, le fait que leur penchant deviendrait chose connue du public équivaldrait ni plus ni moins à leur congédiement. Ceux qui ont la chance d'être indépendants ou qui se trouvent aux ordres de supérieurs compréhensifs ne doivent en aucun cas généraliser et s'abandonner à une confiance trompeuse, malgré l'attitude d'Autorités loyales, malgré la nouvelle loi. Les opinions que l'on entendit exprimer il y a une quinzaine d'années au cours des débats de l'Assemblée fédérale et concernant l'homosexualité, „tare rebutante“, „danger pour le peuple“, „maladie à combattre“, sont encore aujourd'hui un peu partout latentes. — On observe, on épie, on note — et beaucoup ne s'en font aucune idée. On contrôle, dans les coulisses, l'effet de la nouvelle loi — et cela ne serait pas une grosse affaire de modifier un certain paragraphe si on arrivait à pouvoir étaler suffisamment de preuves à charge aux yeux du peuple. —

Ce que nous avons pu observer dernièrement n'avait rien qui, commandât la répression mais heurtait carrément les lois du bon goût et du tact le plus élémentaire, lois que tout homme bien élevé respecte. Il est foncièrement faux de croire que l'on peut se conduire dans un local public comme si on se trouvait entre soi. Les Suisses alémaniques n'ont pas les mêmes réactions que les Méridionaux ou les Orientaux. Chez eux les embrassements et baisers entre hommes sont en harmonie avec la morale courante; chez nous, par contre, de telles démonstrations apparaissent choquantes surtout lorsque leur durée dépasse les limites d'une salutation affectueuse et que le mobile secret de l'embrassement ne peut pas échapper au plus naïf des témoins. „Il semble que certains homosexuels, surtout parmi les plus efféminés, soient dépourvus de toute expérience de la vie“. Ce reproche nous a été fait par un observateur compréhensif et nonprévenu accordant tous les droits à l'amour entre amis. Il vaut mieux écouter un critique sincère que de s'encenser soi-même. Si, dans un lieu public, l'attitude amoureuse d'un couple normal a toujours quelque chose de drôle, de déplaisant même, à combien plus forte raison celle de camarades dépourvus de réserve! — Pourquoi donc? — C'est bien simple: Chez les hommes non-avertis, les embrassements, les baisers doivent être le prélude de l'acte amoureux, par conséquent d'un agissement inhérent aux émotions les plus intimes et les plus délicates du coeur humain. Il s'agit donc, pour eux, de l'expression d'une inclination qui, chez nous Suisses alémaniques, de par la plus élémentaire expérience de la vie, devrait être soustraite à la vue de tierces personnes.